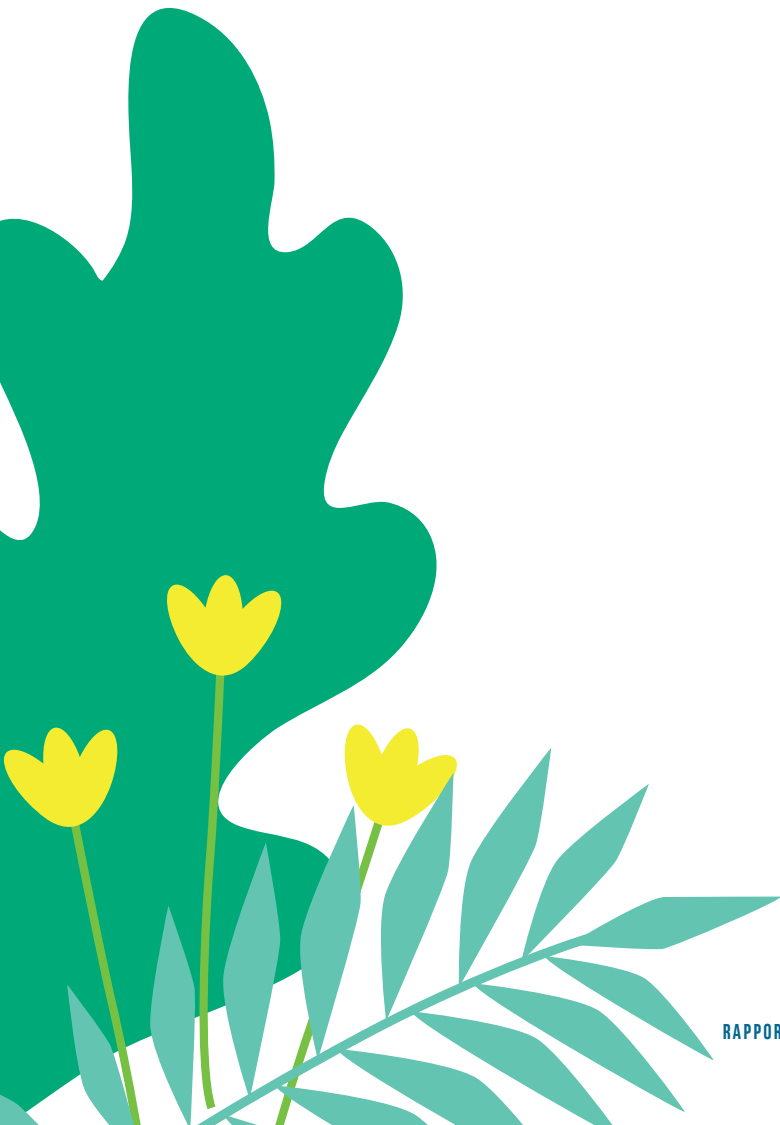


RAPPORT RSE 2021 CARDIF LUX VIE



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change



**EDITO****Christian GIBOT**
CEO Cardif Lux Vie

Je suis fier de pouvoir introduire ce nouveau rapport qui fait état des nombreuses actions que nous avons menées au cours de la dernière année. Au sein de la Compagnie, nous sommes depuis longtemps convaincus que notre responsabilité s'étend bien au-delà de notre activité première. Nous souhaitons avoir un impact positif en plaçant l'humain au cœur de notre activité, que ce soit dans notre rôle d'assureur, d'investisseur, d'employeur ou d'entreprise citoyenne.

En tant qu'investisseur responsable et engagé nous avons, l'an dernier, maintenu notre dynamique positive et poursuivons l'atteinte des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. En ligne avec notre mission et les valeurs de notre Groupe, nous avons également multiplié les initiatives pour rendre notre offre et nos produits plus accessibles.

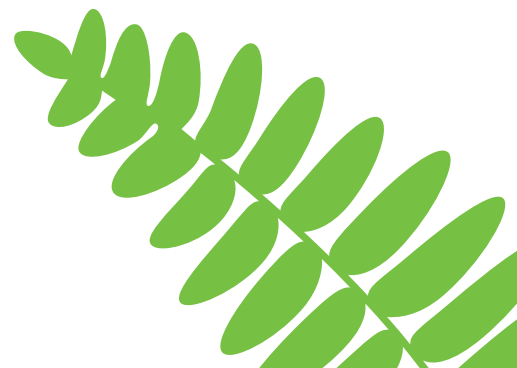
**« Veiller à l'impact de nos actions
pour contribuer à une croissance plus durable
et plus responsable. »**

Plus que jamais, je crois que les périodes fragiles que nous traversons nous montrent combien il est urgent d'agir en faveur de l'intérêt collectif. Chez Cardif Lux Vie, cela s'est concrétisé par des actions menées au sein de notre écosystème et au niveau local. Engagement solidaire, protection de l'environnement et des forêts, réduction de notre empreinte ... les projets sont nombreux.

Comme vous pourrez le lire dans les témoignages présents au sein de cette nouvelle édition, je sais que nos réalisations sont le fruit d'une démarche portée au quotidien par nos équipes. À ce titre, je salue l'engagement de tous ceux qui s'investissent et soutiennent l'atteinte de nos objectifs avec beaucoup d'énergie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christian Gibot



I. Conduire une démarche d'investisseur responsable et engagé pour l'environnement

NOS ENGAGEMENTS

Cardif Lux Vie place la responsabilité au cœur de sa stratégie d'investissement et décline cette ambition en trois engagements.

- **Engagement I - Développer des investissements à impact positif¹** dans le cadre de la sélection des actifs financiers composant le Fonds Général. Promouvoir également ces investissements à impact positif au sein de notre gamme de supports en Unités de Compte.
- **Engagement II - Agir contre le réchauffement climatique**, en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre la transition bas carbone de leurs modèles d'affaires.
- **Engagement III - Consolider l'analyse ESG et l'engagement actionnarial** dans l'ensemble des stratégies et processus d'investissement.

Avec 647 millions d'euros à décembre 2021, les encours (y compris engagements hors bilan) des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie sont en croissance. Afin de maintenir ce rythme, la Compagnie a pris l'engagement d'augmenter ses investissements à impact positif¹ de 400 millions d'euros dans le Fonds Général entre 2020 et 2025.

Cardif Lux Vie prend également en compte les enjeux climat dans sa politique d'investissement. Un filtre de transition carbone, intégré dans le processus d'analyse extra-financière, permet d'évaluer les stratégies de transition énergétique des entreprises. L'univers d'investissement exclut les plus mal notées. Grâce à ce travail, Cardif Lux Vie continue de réduire l'intensité carbone de son portefeuille de titres détenus en direct.

Avec 384 millions d'euros d'investissements verts à fin 2021, Cardif Lux Vie contribue chaque année davantage à la transition énergétique et écologique. Cette même année, la Compagnie a élargi la couverture de son filtre ESG à 99% des actifs du Fonds Général. L'entreprise continue d'adhérer, avec son actionnaire BNP Paribas Cardif, à des initiatives de place qui renforcent l'engagement de la compagnie en faveur du climat (adhésion à la Net Zero Asset Owner Alliance en septembre 2021).

(1) INVESTISSEMENT A IMPACT POSITIF : Il s'agit des investissements réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs objectifs de développement durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables).





François LUCCHINI
Directeur de la Gestion d'Actifs

« Dans un monde qui change, où chacun prend chaque jour davantage conscience de sa responsabilité à garantir l'avenir de notre planète, les attentes de nos clients et partenaires évoluent tandis que toute la chaîne de valeur s'adapte aux contraintes que cette responsabilité induit. Ces évolutions se traduisent concrètement, à notre échelle, par la recherche d'impact positif dans notre stratégie d'investissement pour compte propre. »

LES INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES QUE NOUS SOUTENONS

CARDIF LUX VIE, AVEC SON ACTIONNAIRE BNP PARIBAS CARDIF, ADHÈRE À DE NOMBREUSES INITIATIVES D'ENVERGURE MONDIALE.

Historique des adhésions:

2021



BNP Paribas Cardif adhère à la **Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA)*** et s'engage ainsi à aligner son portefeuille d'investissements vers une trajectoire de neutralité carbone en 2050. L'objectif est de contribuer à limiter le réchauffement climatique de la planète à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, conformément à l'Accord de Paris.



Par ailleurs, BNP Paribas rejoint la **Net-Zero Banking Alliance**** et adhère à l'initiative **Climate Action 100+*****. Ses signataires se mobilisent collectivement afin d'inciter les plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

2018



BNP Paribas devient signataire fondateur du **Tobacco-Free Finance Pledge**. Le Groupe acte ainsi sa volonté de se désengager du secteur du tabac. BNP Paribas Cardif, également signataire, avait décidé en 2017 de cesser ses activités de financement et d'investissement au service du secteur du tabac. Cette décision concerne entre autres les producteurs, les grossistes et les négociants dont les revenus proviennent principalement du tabac.

2016



BNP Paribas Cardif signe les **Principles for Responsible Investment (PRI)**. Les PRI sont une association indépendante, soutenue par les Nations Unies. Leur objectif est de développer une structure commune d'intégration des questions ESG destinée aux investisseurs. Ils fournissent à BNP Paribas Cardif, ainsi qu'à toutes ses filiales, un cadre pour promouvoir l'Investissement Socialement Responsable (ISR), aussi bien en interne qu'après de ses partenaires.

(*) <https://www.unepfi.org/net-zero-alliance>

(**) <https://www.unepfi.org/netzero-banking>

(***) climateaction100.org

NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL

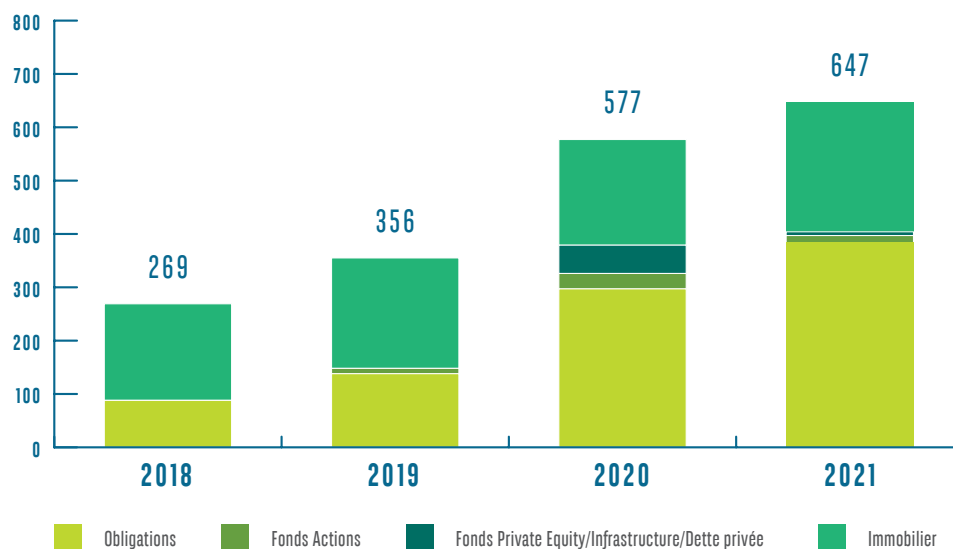
CONTRIBUER DAVANTAGE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE.

Les investissements à impact positif sont réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs objectifs de développement durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables). Cardif Lux Vie intègre cette définition à travers plusieurs classes d'actifs :

- Des **obligations vertes** finançant des projets poursuivant des objectifs environnementaux : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles, préservation de la biodiversité, prévention et maîtrise de la pollution ;
- Des **obligations à vocation sociétale**, ou **SDG Bonds**, finançant des projets contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- Des **fonds à thématiques environnementales** : transition énergétique, efficacité énergétique, alimentation et agriculture durable, atténuation du changement climatique, gestion des déchets... ;
- Des **fonds à thématiques sociales** : bien-être au travail, création d'emploi, inclusion... ;
- Des **fonds à thématiques sociétales** : éducation, solution de mobilité durable, satisfaction client, économie sociale et solidaire... ;
- Des **actifs immobiliers** dont la performance environnementale est certifiée ou labélisée, et/ou qui disposent d'une dimension sociale ou sociétale.



Évolution des encours des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie au 31 décembre 2021, en millions d'euros



Objectif de Cardif Lux Vie pour 2025

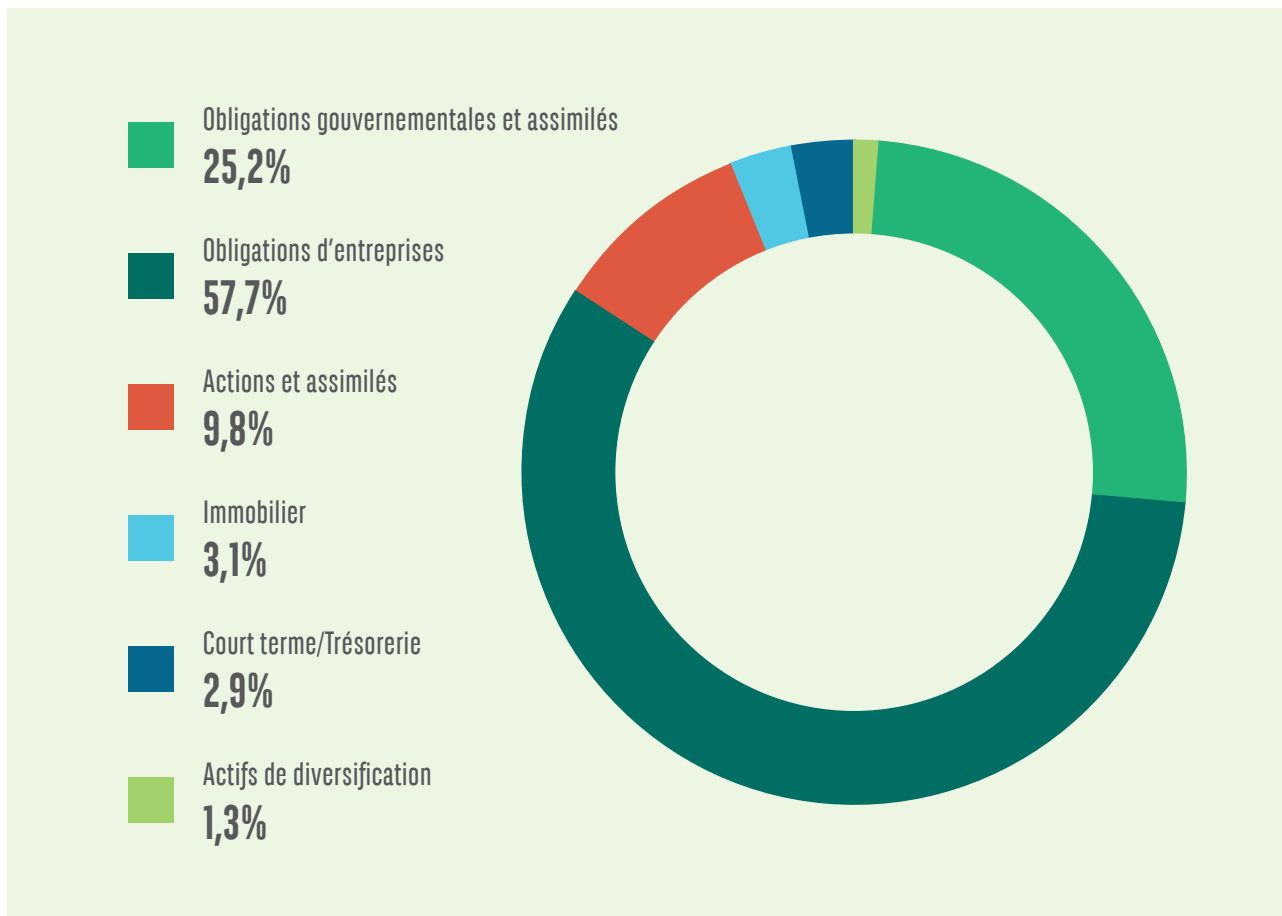
+400
millions d'euros
d'investissements
à impact positif
entre 2020 et 2025

Cardif Lux Vie poursuit le déploiement de sa politique d'investissement responsable sur l'ensemble de ses actifs gérés.

Au 31 décembre 2021, les encours gérés pour compte propre (Fonds Général et Fonds Propres) s'établissent à 10,09 milliards d'euros. Les Unités de Compte représentent quant à elles près de 18 milliards d'euros.



ALLOCATION DES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL DE CARDIF LUX VIE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN VALEUR DE MARCHÉ)



POLITIQUE ESG APPLIQUÉE AU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans la gestion du Fonds Général, Cardif Lux Vie intègre sa politique ESG à ses processus d'investissement. Cette politique est ajustée selon la nature des actifs, à savoir les titres détenus en direct (actions et obligations) ou les fonds. Elle se décline en deux étapes principales :

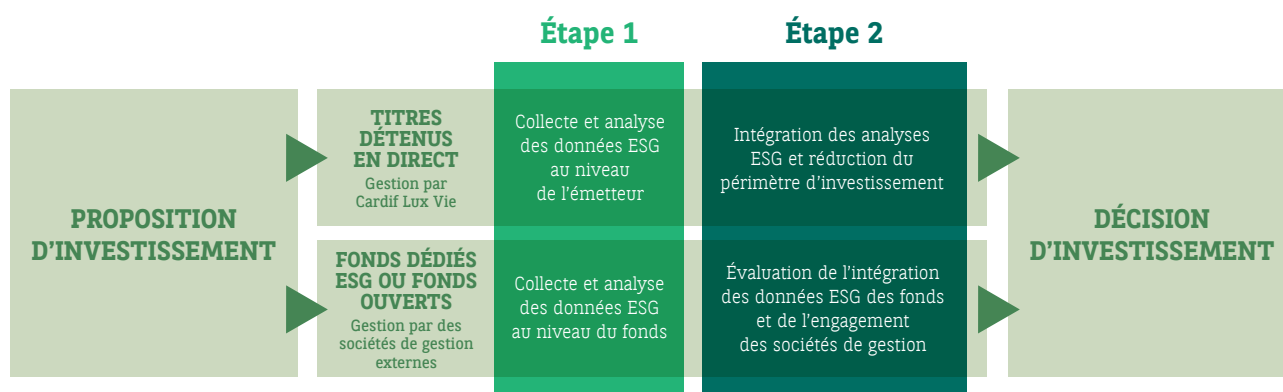
- La collecte des données et leur analyse ESG ;
- Le suivi de l'intégration de critères ESG.

Pour la sélection des titres non cotés :

Nous implémentons les exclusions sectorielles Groupe et lors de la « due diligence », une quarantaine de questions sont dédiées à l'ESG. Par ailleurs, des reportings spécifiques sont demandés et nous mettons en place des side letters afin de nous assurer que les gestionnaires externes implémentent bien les exclusions des secteurs controversés.

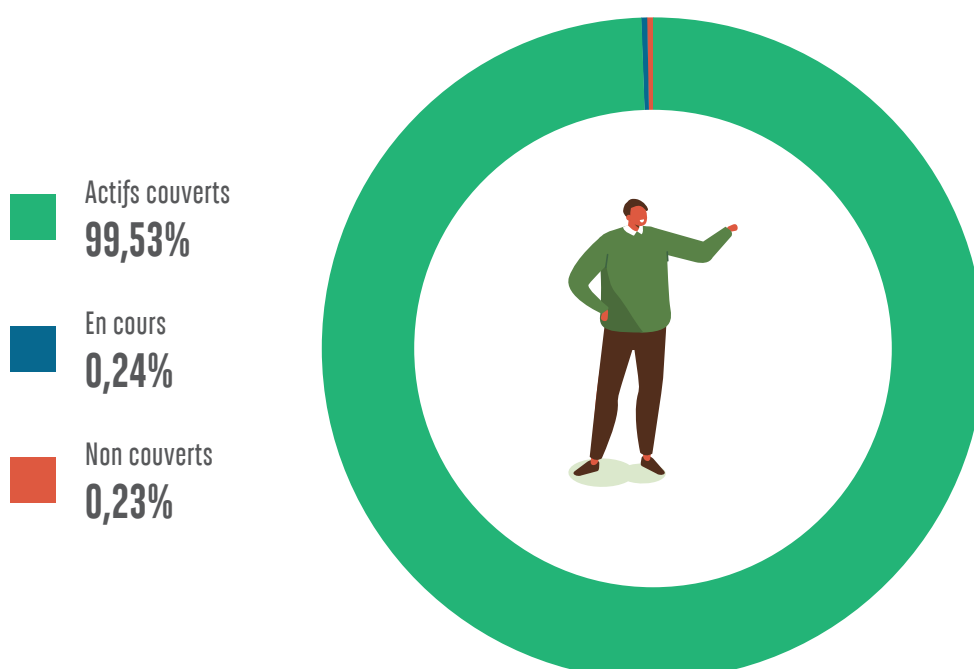


Représentation du processus ESG appliqué aux investissements du Fonds Général de Cardif Lux Vie



Pour l'analyse extra-financière de ses investissements au sein du Fonds Général, la Compagnie Cardif Lux Vie collecte des données ESG spécifiques à chaque classe d'actifs. Elle analyse ensuite ces données et les intègre dans les processus de gestion et de filtrage des univers d'investissement.

Niveau de couverture ESG des actifs du Fonds Général de Cardif Lux Vie, en valeur de marché

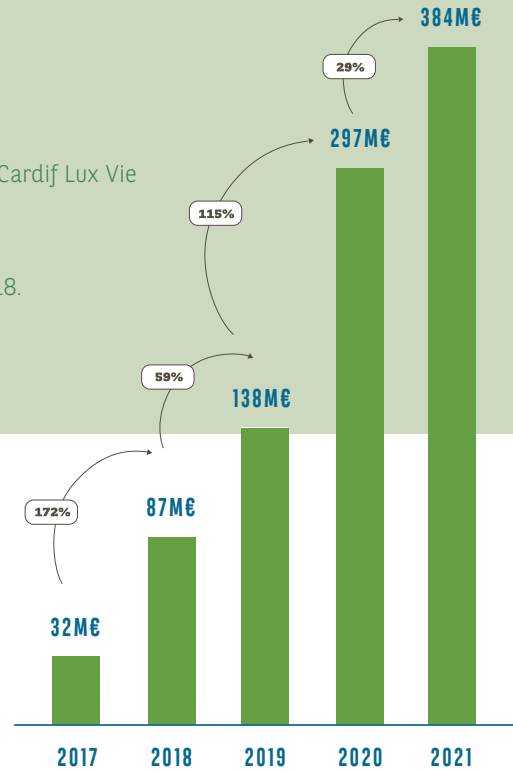


OBLIGATIONS VERTES

EN 2021,

les encours en obligations vertes du Fonds Général de Cardif Lux Vie ont augmenté de **29%** par rapport à 2020.

Ils atteignent près de **384 M€**, soit 4 fois plus qu'en 2018.



Émissions évitées sur les obligations vertes



Il s'agit de la quantité des émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux projets financés par des obligations vertes.

Le calcul des émissions évitées prend en compte l'ensemble du cycle de vie du projet :

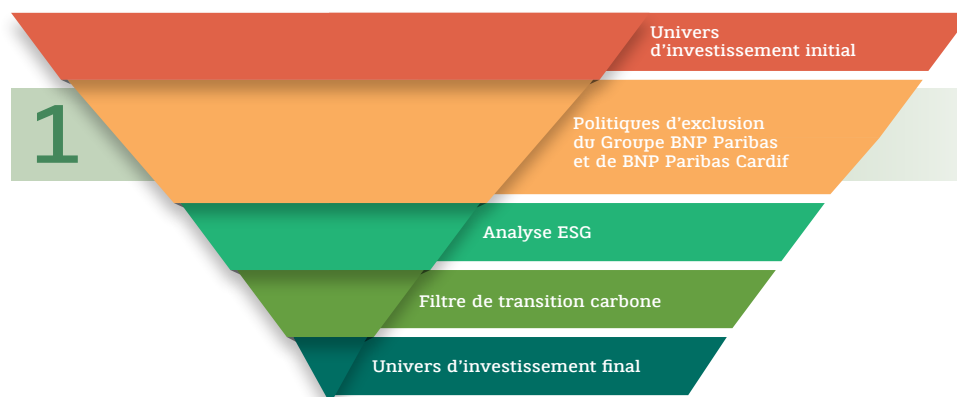
- > **La construction :** fournisseurs, matériaux...
- > **L'exploitation :** consommation énergétique.
- > **La fin de vie du projet :** gestion des déchets, recyclage.

Le calcul annualise ensuite les émissions évitées selon l'échéance de l'obligation. Les émissions sont enfin mises en perspective par rapport à un indice de référence, par exemple, le mix énergétique du pays, afin d'obtenir un différentiel correspondant aux émissions évitées.



NOTRE MÉTHODOLOGIE

LES POLITIQUES D'EXCLUSION DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT



La première étape de l'analyse ESG des titres détenus en direct porte sur les politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas et de BNP Paribas Cardif. En plus des restrictions prévues par ces politiques, Cardif Lux Vie respecte des engagements spécifiques concernant les secteurs du tabac et du charbon.

Tabac

Depuis 2017, BNP Paribas Cardif **exclut de son Fonds Général les entreprises productrices, grossistes et distributrices** dont les revenus proviennent principalement du tabac.

La signature du Tobacco Pledge en 2018 a renforcé cette position.

Charbon thermique

Cardif Lux Vie sortira définitivement de ce secteur au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne ainsi que la zone OCDE et en 2040 au plus tard pour le reste du monde.

CALENDRIER DE SORTIE DU CHARBON THERMIQUE DE BNP PARIBAS CARDIF

Extension du périmètre:

- Ajout des entreprises du secteur de la logistique et des développeurs.
- Ajout de critères et seuils d'exclusion.

2021

2025

Abaissement progressif des seuils

2030

0% charbon thermique UE et OCDE

2040

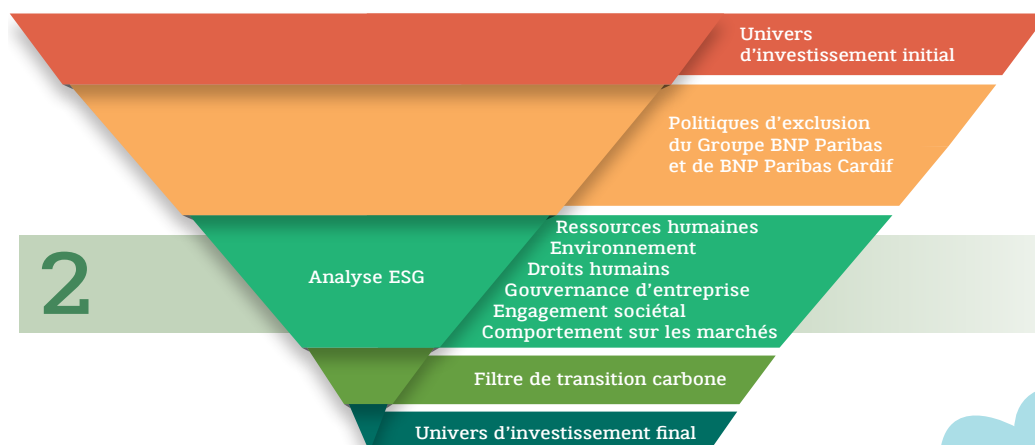
0% charbon thermique Monde

		2021	2025	2030	2040
DÉVELOPPEURS					
Nouveaux projets (mines de charbon, infrastructures liées au charbon, centrales électriques à base de charbon thermique, capacités de transport)		0 charbon thermique			
ENTREPRISES MINIÈRES (exploration et extraction de charbon thermique)					
Part du charbon thermique dans le chiffre d'affaires	En % de CA	10%	0% (stock: 10%)	0%	0%
Extraction de charbon thermique (millions de tonnes extraites)	En M de Tonnes	10	0 (stock: 5 M)	0	0
LOGISTIQUE (transport et stockage de charbon thermique)					
Part dans le chiffre d'affaires	En %	20%	15%	10%	0%
				0%*	
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU CHARBON					
Part dans le chiffre d'affaires	En %	20%	15%	10%	0%
				0%*	
	En % du mix	20%	20%	10%	0%
				0%*	
Production d'électricité à partir de charbon (génération effective)	En Giga W	10	8	5	0
				0*	

(*) UE / OCDE

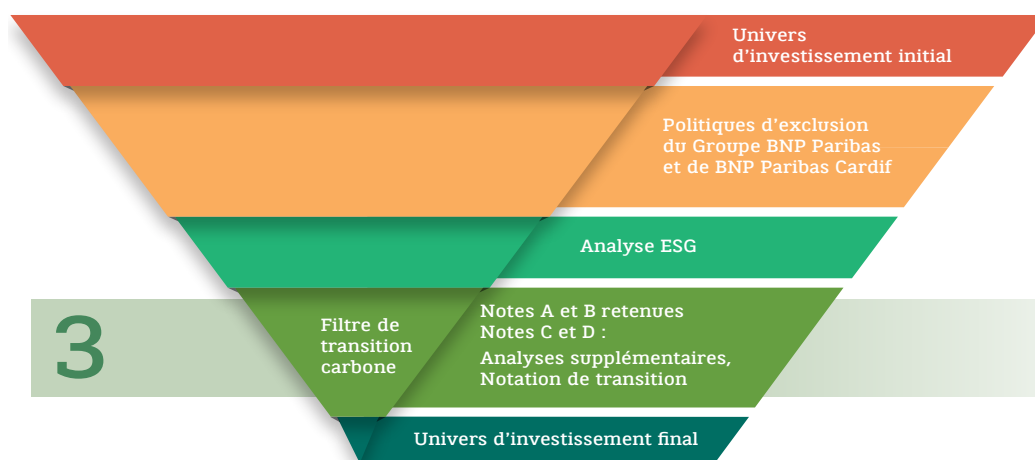


L'ANALYSE ESG DANS LE PROCESSUS EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT



L'intégration de critères ESG est la deuxième étape de l'analyse ESG. Cardif Lux Vie a étendu son périmètre d'analyse. Celle-ci couvre les actifs détenus en direct par le Fonds Général, les fonds ou des fonds de fonds. Le processus de l'ensemble des entités de BNP Paribas Cardif s'appuie ici sur la méthode de notation de l'agence Moody's ESG Solutions pour l'intégration des critères ESG. Cette méthode permet d'évaluer la performance et les risques ESG de chaque entreprise au travers de 38 critères. Ces critères sont regroupés en six catégories : environnement, ressources humaines, respect des droits humains liés au travail, comportement sur les marchés, engagement sociétal, et gouvernance d'entreprise. Cardif Lux Vie applique une approche sectorielle best-in-class lors de son filtre ESG. Ainsi, chaque titre ou entreprise se voit attribuer une note relative à son secteur et à son niveau de performance dans chacune de ces six catégories. Ces notes permettent alors d'obtenir une évaluation de la performance ESG globale. Les entreprises obtenant les meilleures performances dans leur secteur d'activité sont privilégiées dans la décision finale d'investissement.

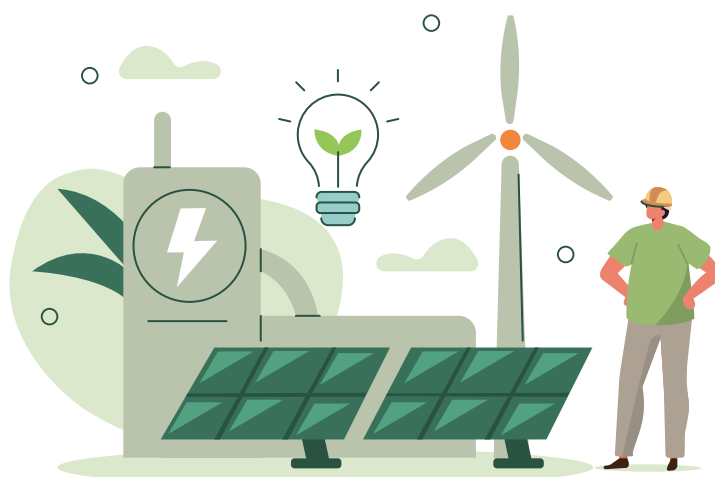
LE FILTRE DE TRANSITION CARBONE DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT



Une dernière étape de sélection vient compléter cette approche. En plus de cette sélection « Best In Class », nous prenons en compte également une note de transition énergétique couplée aux émissions carbone en excluant les plus mauvais éléments relativement à ces critères.

La performance carbone des actifs d'entreprise détenus en direct continue de s'améliorer de manière significative en 2021. La sélection rigoureuse des entreprises sur leurs engagements « carbone » a eu un impact très positif sur cette amélioration.

Différentes méthodologies permettent de normaliser les émissions carbone « absolues » des actifs des entreprises constituant un portefeuille d'actifs financiers. Ces méthodologies permettent de calculer l'intensité carbone sur différents périmètres. Cardif Lux Vie a choisi de mesurer l'intensité des émissions absolues de carbone de chaque entreprise relative à son chiffre d'affaires selon les scopes 1 et 2 (cf. page 15). Cette mesure s'exprime en tonne équivalent de CO₂ en million d'euros de chiffre d'affaires, pondérée par le poids dans le portefeuille.



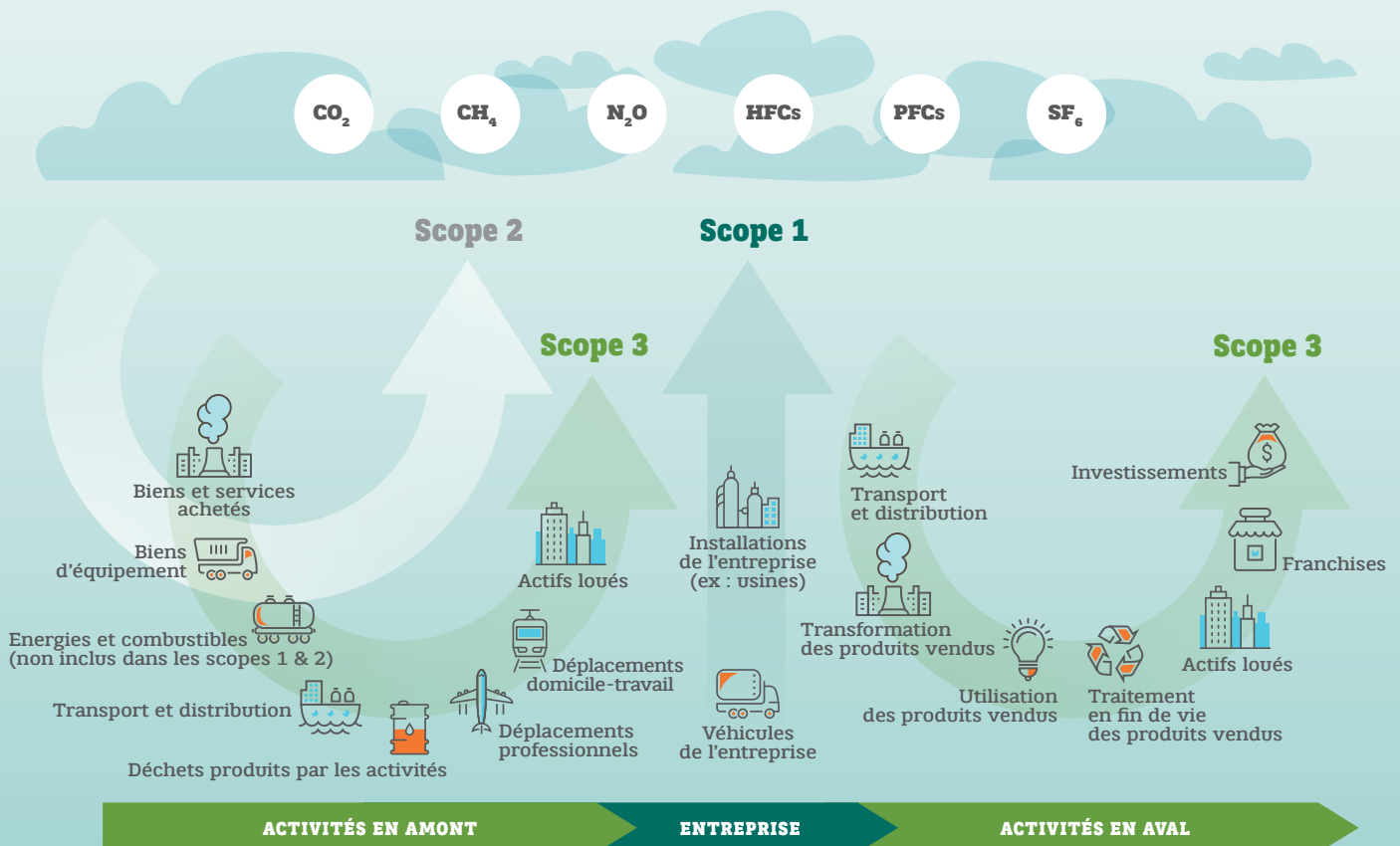


PÉRIMÈTRES DE REPORTING : SCOPES ET ÉMISSIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR



Jaafar NACIRI
Gérant d'actifs non cotés

« Lutter contre la crise climatique et la perte de la biodiversité sont devenus des enjeux majeurs et incontournables pour maintenir notre économie en bonne santé. Nous sommes conscients que nous avons un rôle à jouer en tant qu'investisseur engagé dans une démarche responsable. Ainsi, dans le cadre de la gestion de notre Fonds Général, j'analyse, avec mes collègues de la Direction de la gestion d'actifs, des indicateurs directement liés au climat et à la biodiversité. »



NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE CLIMATIQUE ET DE BIODIVERSITÉ

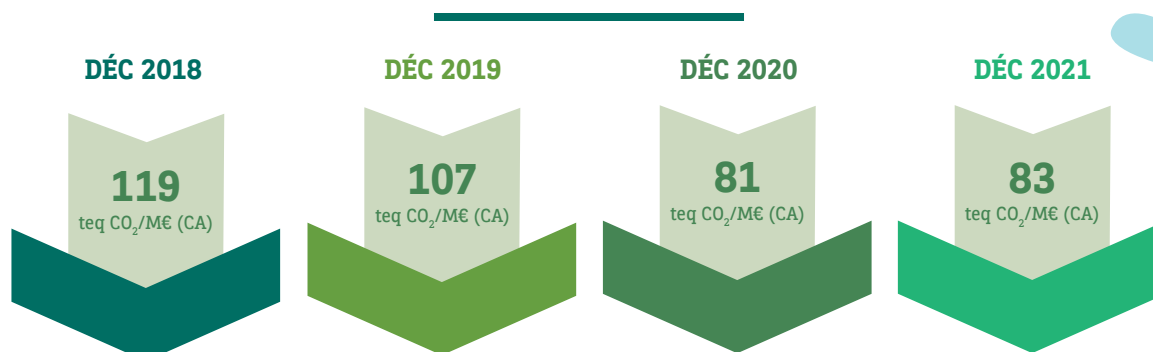
Afin d'obtenir une vue globale de la performance environnementale du Fonds Général, Cardif Lux Vie s'appuie sur des indicateurs complémentaires, captant à la fois l'impact climatique (fortes émissions de gaz à effet de serre) et la contribution à la transition bas carbone (activités vertes).

Cette année, Cardif Lux Vie a réalisé le calcul de l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise. Il s'agit d'une première évaluation, qui a été réalisée par Carbon4 Finance, avec l'outil de mesure Global Biodiversity Score (GBS) développé par la CDC Biodiversité. Ce score d'empreinte biodiversité permet d'établir une première analyse indispensable pour intégrer ces enjeux dans la stratégie d'investissement.

Les résultats soulignent, pour la plupart, une trajectoire positive du portefeuille en comparaison avec son indicateur de référence. Cela s'inscrit dans un effort de réduction des émissions de GES et de la préservation de la biodiversité piloté par son équipe de gestion d'actifs.

MÉTRIQUES CARBONE DU PORTEFEUILLE

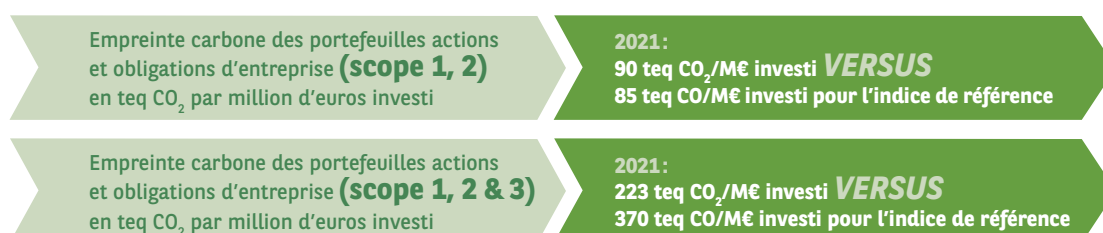
Intensité carbone du portefeuille actions et obligations d'entreprise par rapport au chiffre d'affaires (CA), scopes 1 et 2



Source : BNP Paribas Cardif

L'intensité carbone du portefeuille est restée stable sur la période. Celle-ci est estimée au 31 décembre 2021 à 83 teq CO₂/M€(CA), contre 81 teq CO₂/M€(CA) au 31 décembre 2020. Par comparaison, l'intensité carbone de l'indice de référence composite (Stoxx600 + QW5A) est estimée à 221 teq CO₂/M€(CA) à la même date contre 205 teq CO₂/M€(CA) fin 2020 soit une hausse de 7.2%.

Empreinte carbone du portefeuille actions et obligations d'entreprise



Source : S&P Trucost

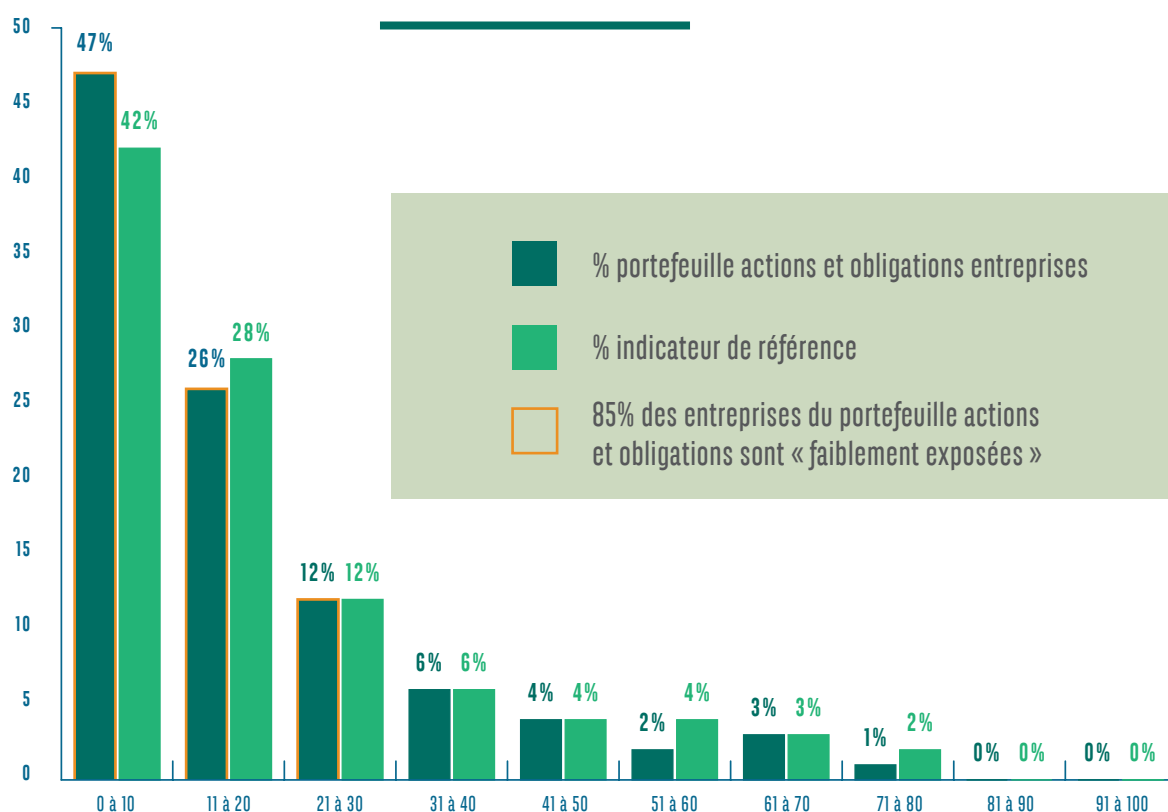
RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION DU PORTEFEUILLE

Risques physiques:

85% des entreprises du portefeuille actions et obligations sont « faiblement exposées ».

Distribution par décile des scores de risques physiques des actifs d'entreprise détenus en direct

(en % de valeur marché au 31/12/2021)



Source : S&P Trucost

Risque de transition:

EBITDA à risque du portefeuille actions et obligations d'entreprise au 31/12/2021

(scénario prix du carbone élevé 2030)

	EBITDA À RISQUE (EN% MOYEN)	PART DES ENTREPRISES DONT L'EBITDA EST >10%*
Portefeuille actions et obligations d'entreprise	5,27%	6,97%
Indice composite de référence	8,01%	12,79%

Source : S&P Trucost

(* Part (%) de la détention dont l'EBITDA à risque >10% :

Cet indicateur désigne la part des encours des investissements de Cardif Lux Vie dans des entreprises dont l'EBITDA à risque est supérieur à 10%. Il permet d'identifier les entreprises les plus exposées à une hausse du prix du carbone.

ALIGNEMENT DU PORTEFEUILLE AVEC LA TRAJECTOIRE DE L'ACCORD DE PARIS

Trucost ESG Analysis

S&P Global

Selon l'Etude Trucost, la trajectoire de température estimée du portefeuille actions et obligations d'entreprise est inférieure à 1,75°C. Celle de l'indicateur de référence, se situe entre 1,75°C et 2°C.

 carbon4 | finance

Selon l'étude de Carbon 4 Finance, la température du portefeuille actions et obligations d'entreprise est de 2,4°C contre 2,9°C pour l'indicateur de référence.

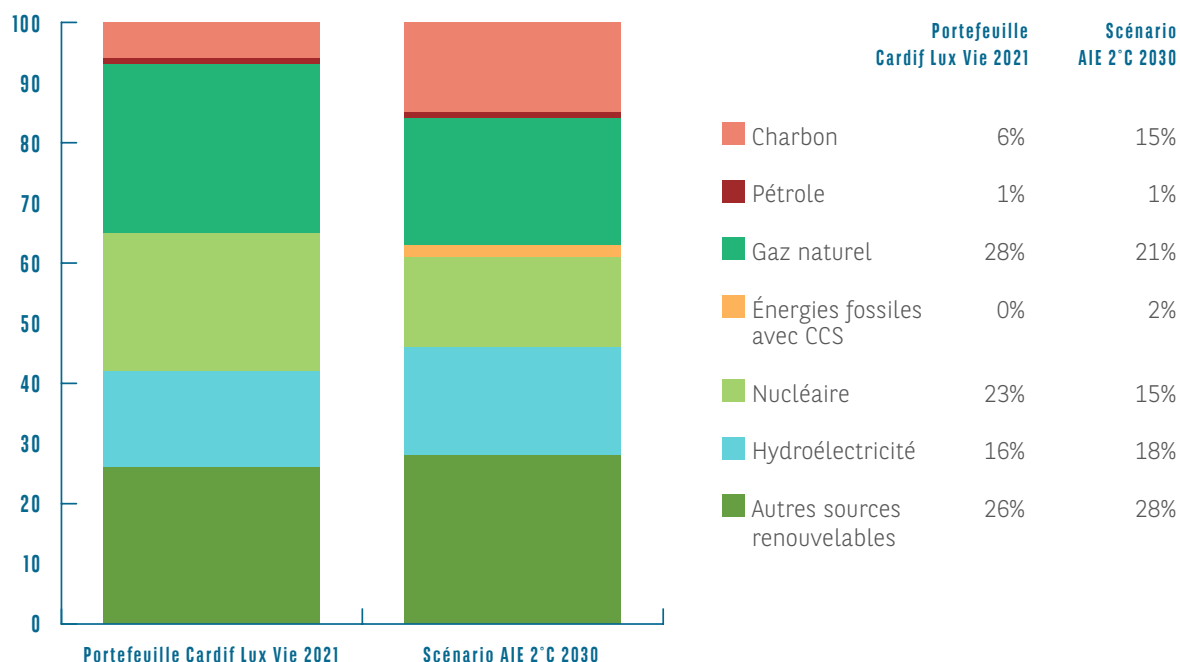
Trucost: L'indicateur de « Température » analyse la performance carbone de l'entreprise de façon dynamique. En effet, ils incluent une étude de la trajectoire carbone passée de l'entreprise ainsi qu'une projection de sa performance dans le futur. Cette trajectoire de performance est comparée à un scénario de référence, reposant sur les objectifs de l'Accord de Paris en 2015, avec pour ambition de limiter le réchauffement climatique de la planète à moins de 2°C.

C4F: L'alignement d'un portefeuille peut être décrit comme sa contribution à la transition vers une certaine économie, définie par un scénario climatique spécifique, et conduisant à une augmentation de température implicite d'ici la fin du siècle. C'est ce que C4F cherche à fournir avec une métrique d'alignement, qui repose sur des hypothèses fortes formulées par Carbone 4 et Carbon4 Finance, et qui est conforme à une certaine vision du futur.



MIX ÉLECTRIQUE

Mix électrique des actions et obligations d'entreprise



Au sein de ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise du Fonds Général, Cardif Lux Vie analyse le mix électrique des producteurs et distributeurs d'électricité. Le mix électrique représente la proportion des différentes sources d'énergie dans la production/ distribution d'électricité.

Cardif Lux Vie compare son mix électrique des producteurs et distributeurs d'électricité par rapport au mix électrique présenté par l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) dans son scénario 2°C à horizon 2030 (Energy Technology Perspectives 2017). Ce scénario établit le mix énergétique nécessaire pour limiter le réchauffement de la température de la surface de la Terre à 2°C, suivant une allocation d'un budget carbone par secteur d'activité.

Le mix énergétique des actifs de producteurs et distributeurs d'électricité en portefeuille est moins carboné que celui du scénario de référence de l'AIE.

Cette différence s'explique par:

- L'application de filtres sur l'univers d'investissement qui favorise la sélection d'entreprises ayant un mix électrique moins carboné (exclusions liées au charbon thermique et filtre carbone).
- La forte influence des politiques énergétiques des pays dans lesquels opèrent les entreprises sélectionnées. En effet, les producteurs d'électricité qui composent les portefeuilles sont majoritairement présents en Europe de l'Ouest, et notamment en France. Dans ces régions, l'énergie nucléaire et hydroélectrique est surreprésentée par rapport à la moyenne mondiale.



ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

Methodologie

Le Global Biodiversity Score (ou GBS) peut être interprété comme l'équivalent du bilan carbone pour la biodiversité. Il permet aux acteurs économiques, entreprises et investisseurs, d'évaluer les impacts de leurs activités sur la biodiversité.

La métrique utilisée est le MSA (Mean Species Abundance ou abondance moyenne des espèces) qui évalue l'intégrité écologique des écosystèmes sur une échelle allant de 100% (écosystème non perturbé) à 0% (écosystème totalement dégradé). Au fur et à mesure que la pression s'accroît, le pourcentage diminue.

Cet indicateur s'appuie sur le modèle GLOBIO, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est une métrique reconnue par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour l'évaluation de l'intégrité des écosystèmes (comparaison entre des écosystèmes originels et des écosystèmes perturbés).

Le modèle EXIOBASE permet de traduire des données de chiffre d'affaires en émissions de gaz à effet de serre et en consommations de matières premières.

L'ANALYSE DES IMPACTS SE FAIT EN 4 ÉTAPES :

1. La récupération des données économiques :

Les entreprises créent des produits et services et génèrent du chiffre d'affaires...

2. La récupération des inventaires écologiques :

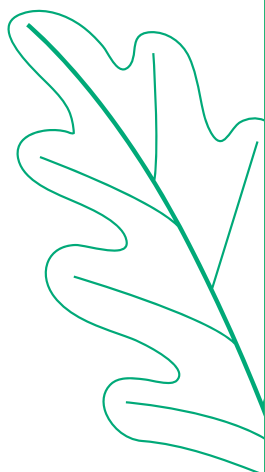
afin de réaliser ce chiffre d'affaires, les entreprises ont besoin de matières premières (métaux, minerais, eau, ...).

3. L'identification des pressions exercées sur la biodiversité :

cette consommation de ressources naturelles exerce des pressions sur la biodiversité.

4. La traduction des pressions en impact sur les écosystèmes :

Ces pressions sont traduites en un indicateur, le Mean Species Abundance (MSA). Cet indicateur permet donc de quantifier l'impact de ces pressions sur un périmètre donné.



Évaluation de l'empreinte biodiversité d'une entreprise






Le GBS couvre l'ensemble des secteurs d'activité. Des analyses plus précises sont réalisées sur les secteurs les plus impactants (climat, mais aussi agriculture et secteur de la chimie).

Le BIA-GBS de Carbon4 finance a mis en place l'équivalent MSA.m²: Le MSA est alors multiplié par la surface concernée. Les impacts sur la biodiversité sont exprimés en MSA.m² (ou abondance moyenne des espèces par mètre carré): 1 MSA.m² perdu équivaut à la destruction totale de 1m² d'espace naturel initialement intact.

L'empreinte comptabilise 2 types d'impacts :

- **les impacts statiques**, qui correspondent à l'ensemble des impacts cumulés antérieurs à la période d'évaluation ;
- **les impacts dynamiques**, qui correspondent aux impacts qui ont eu lieu au cours de la période évaluée.

Le BIA-GBS couvre les pressions terrestres et les pressions aquatiques d'eau douce.

	 TERRESTRE	 EAU DOUCE	 MARIN
Changement d'usage des sols et des mers	Usage des terres Fragmentation Enrochement	Conversion des zones humides	
Exploitation directe	Pressions dues à l'extraction des ressources (agriculture, bois, mines, ...)	Perturbation du système hydrique due à l'usage de l'eau	
Changement climatique	Changement climatique	Perturbation hydrologique due au changement climatique	Non couvert
Pollution	Dépôts aériens azotés Ecotoxicité	Usage des sols dans les zones humides Eutrophication de l'eau douce Ecotoxicité	
Espèces invasives	Non couvert		

Résultats du portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct

Les résultats présentés portent sur 91% du portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct de Cardif Lux Vie.

Empreinte biodiversité en MSA.m²/k€ investi :

	Intensité MSA.m ² /k€ portefeuille	Intensité MSA.m ² /k€ indicateur de référence
Aquatique Dynamique	0.05	0.1
Aquatique Statique	6	8
Terrestre Dynamique	3	4
Terrestre Statique	82	105

Source : Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score™ database, Source: GBS 1.1, 02/22, Carbon4 Finance

Au 31/12/2021, pour 1 000 euros investis, l'impact du portefeuille actions et obligations d'entreprise est équivalent à :

- L'artificialisation de 6m² de biodiversité aquatique (8m² pour l'indicateur de référence) et de 82m² de biodiversité terrestre (105m² pour l'indicateur de référence) en impact statique.
- L'artificialisation de 0,05m² de biodiversité aquatique supplémentaire (Vs. 0,10m² pour l'indicateur de référence) et de 3m² de biodiversité terrestre supplémentaire (contre 4m² pour l'indicateur de référence) en impact dynamique.

**Cardif Lux Vie, en tant que filiale de BNP Paribas,
contribue au renforcement de l'engagement du Groupe
en faveur de la biodiversité, notamment au moyen d'investissements
thématiques dédiés au capital naturel.**

Biodiversité : La biodiversité est le réseau de tous les organismes vivants, terrestres, marins et aquatiques, ainsi que les complexes écologiques auxquels ils appartiennent. Ce réseau produit de l'oxygène, régule l'eau, la température et la qualité de l'air de la planète ainsi que les risques naturels. Ce sont les services écosystémiques que la biodiversité fournit.



BNP Paribas et la préservation de la biodiversité

BNP Paribas est convaincu de l'importance des risques et des opportunités liés à la biodiversité et s'est engagé pour préserver la biodiversité depuis plusieurs années : inclusion de critères relatifs à la déforestation et à la biodiversité dans les politiques de financement et d'investissement depuis 2012, dialogue avec les clients dans les secteurs les plus sensibles, propositions de produits et services s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature, signature d'engagements act4nature en 2018 (actualisés en 2021), publication d'une position sur la protection de l'océan en 2019, extension à la biodiversité des programmes de recherche soutenus par la Fondation BNP Paribas en 2019, etc.

Cardif Lux Vie cible la protection de la biodiversité dans ses choix d'investissement

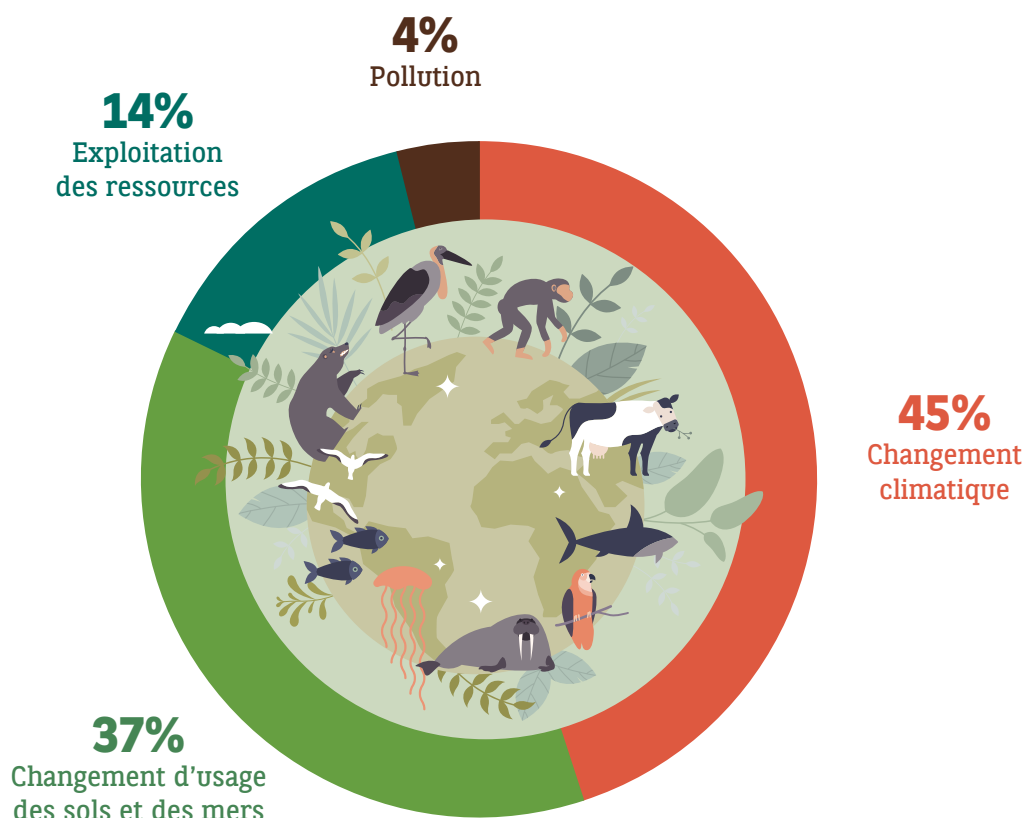
Cardif Lux Vie met en œuvre différents leviers d'action pour intégrer la préservation de la biodiversité au cœur de ses investissements : notamment grâce à l'investissement dans des fonds visant à préserver la biodiversité.

Mirova Althélia Sustainable Ocean Fund – Fonds de private equity

Ce fonds vise à protéger et valoriser les ressources marines autour de trois axes : protection des espèces (entreprises de pêche et d'aquaculture pouvant être certifiées « durables »), économie circulaire (gestion des plastiques et des eaux usées) et conservation des océans (biodiversité, tourisme responsable, infrastructures liées à l'économie bleue).



Répartition de l'empreinte biodiversité par pression IPBES* (actions et obligations d'entreprise)



Le changement climatique est la pression dominante.

La seconde pression dominante du portefeuille considéré est le changement d'usage des sols/mer.

Le changement climatique est la pression dominante exercée par le portefeuille Cardif Lux Vie. La seconde pression dominante du portefeuille considéré est le changement d'utilisation des terres et des mers (artificialisation des territoires).

Actuellement, la mesure d'empreinte biodiversité est encore en évolution. Aucun système de métriques pour la biodiversité n'est encore universellement reconnu pour l'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises et des institutions financières. A l'instar des métriques sur le climat, les méthodologies de biodiversité existantes devraient s'améliorer significativement dans les prochaines années. Très peu de données sur la biodiversité sont disponibles, les fournisseurs de données ont donc recours à des estimations.

100% des données utilisées sont estimées.

Ventilation détaillée de l'impact sur la biodiversité par pression pour un compartiment donné - une combinaison du domaine de la biodiversité et de la catégorie de comptabilisation (par exemple, aquatique / dynamique) - exprimée en%.
Source : Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score™ database, Source: GBS 1.1, 02/22, Carbon4 Finance
IPBES : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)

LES INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF AU SEIN DE NOTRE GAMME UC



Nous mettons à l'œuvre toute l'expertise de nos équipes pour proposer à nos partenaires des solutions d'investissement en unités de compte innovantes et responsables.

LES FONDS LABÉLISÉS ISR

En ce qui concerne les Unités de Compte proposées au sein de ses contrats, Cardif Lux Vie affiche dans sa gamme de Fonds Externes ceux qui bénéficient d'un label ISR*. En 2021, Cardif Lux Vie dispose d'une liste de près de 61 Fonds labellisés ISR dans sa gamme.

DIVERSIPIERRE

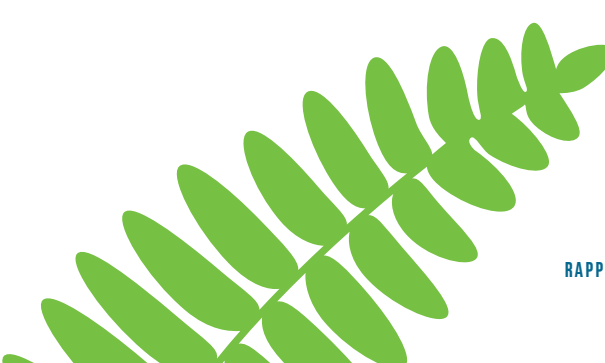
Cardif Lux Vie a élargi la **gamme de Fonds Externes commercialisés au sein** de ses contrats d'assurance vie et de capitalisation avec le fonds **Diversipierre** de BNP Paribas Real Estate Investment Management. Ce fonds représente une nouvelle façon de **diversifier le patrimoine des clients en alliant investissement immobilier et investissement financier**. Dans la sélection des titres en portefeuille, outre les critères financiers et extra financiers classiques, **des critères de liquidité et d'ISR (Investissement Socialement Responsable)** sont utilisés. Les gestionnaires du fonds sont en effet convaincus de longue date de la pertinence d'une gestion durable des portefeuilles immobiliers et intègrent des critères ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) dans la sélection de ses investissements et leur gestion immobilière. L'objectif de cette démarche est de participer positivement à l'évolution de la société vers un monde durable, tout en améliorant sur le long terme la qualité et la résilience du patrimoine immobilier détenu par la SPPICAV. **En 2020, BNP Paribas Diversipierre a été l'un des premiers fonds d'investissement à obtenir le « label ISR ».**

ETF

Un ETF (pour Exchange-Traded Fund) est un fonds d'investissement coté en bourse, composé d'actions ou d'obligations provenant de plusieurs entreprises (40 à 100 ou parfois plus) qui reproduit un indice boursier en suivant son évolution. **Cardif Lux Vie offre déjà à ses clients quelques fonds indiciels (ETF) durables labellisés ISR.** La Compagnie reste à l'écoute des nouveaux besoins et soutiendra avec conviction **toute demande** d'intégration dans notre gamme d'ETF couvrant notamment les thèmes du bas carbone, de l'économie circulaire, de l'économie des océans, de l'immobilier vert et des infrastructures durables.

FIC CARBON SERENITY

Nous avons annoncé, l'an dernier, la commercialisation de deux nouveaux Fonds Internes Collectifs (FIC) à capital protégé Carbon Serenity 96% et Carbon Serenity 90% dans le cadre de nos contrats d'assurance vie et de capitalisation. **Ces Fonds sont respectueux des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et globalement neutres en carbone.**



RAPPEL DES PRINCIPAUX LABELS DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



LABEL ISR

soutenu par le Ministère de l'économie et des finances, le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.



TOWARDS SUSTAINABILITY

Lancé par la fédération belge du secteur financier Febelfin en février 2019, ce label a pour objectif d'assurer la clarté et la transparence concernant les investissements durables.

Ce standard combine trois exigences :

la transparence, l'analyse ESG (environnementale, sociale et gouvernance) sur l'intégralité des portefeuilles et des exclusions avec des seuils bas, non seulement sur le charbon mais aussi sur les énergies fossiles non conventionnelles.



LUXFLAG

Label ESG européen, lancé par l'agence luxembourgeoise Luxflag et qui garantit le bon respect des critères ESG sur l'intégralité de la chaîne d'investissement.



GREENFIN LABEL

lancé par le Ministère de l'environnement en juin 2019 (en remplacement du label TEEC), ce label garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.



FINANSOL

Décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol permet de distinguer les produits d'épargne solidaire.



FNG SIEGEL

Label durable présent principalement en Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein.

II. Rendre l'assurance vie plus accessible et plus responsable

Le monde change profondément et l'environnement dans lequel nous évoluons est en profonde mutation. Nouveaux défis et nouveaux enjeux, ce contexte renforce considérablement la pertinence de notre mission qui est de rendre l'assurance vie plus accessible.

Depuis deux ans, nous avons accéléré notre transformation en prenant en compte les nouvelles attentes de nos clients et de nos partenaires. Nous nous sommes adaptés à cette nouvelle donne et avons changé notre façon de proposer notre offre avec des solutions plus simples, plus rapides et plus accessibles.

DIGITALISATION

Comme de nombreux secteurs, l'assurance vie est challengée par l'enjeu lié au volume des échanges de données qui croît davantage chaque année. Nous vivons une révolution des plateformes qui change l'accès au produit d'assurance.

La digitalisation et l'amélioration des systèmes existants sont donc au cœur de tous les défis. Proposer une souscription simple et rapide pour répondre à la demande d'instantanéité est devenu fondamental.

Le grand chantier de digitalisation que nous menons nécessite des compétences provenant de tous les services, un pilotage resserré et une transversalité sans faille. Ce sont des habitudes que nous changeons, des systèmes et des solutions que nous réinventons : toute une chaîne de valeur qu'il faut repenser.

Concernant la digitalisation des opérations, **nous proposons des parcours digitaux et fluides pour la souscription, le rachat, l'arbitrage, le versement complémentaire, que ce soit pour les personnes physiques ou morales. Nous étendons rapidement cette offre digitale à toutes nos géographies et tous nos actes de gestion.**

Notre process 100% Paperless est accompagné des fonctionnalités suivantes : signature électronique, mode draft/brouillon, drag and drop (upload documents), prévisualisation des documents, gestion des rappels automatiques, téléchargement fichiers.



III. Proposer un cadre de travail centré sur l'humain et l'épanouissement de tous



Cyril MOREAU
et Leo BAUTA



« Nous nous réunissons très régulièrement pour choisir en équipe le programme « *Well-Being* » que nous proposons aux collaborateurs de la Compagnie.

C'est toujours motivant de savoir que grâce à nos idées et notre travail d'équipe, on va mettre en mouvement nos collègues et leur donner le sourire. »

Parce que les collaborateurs de Cardif Lux Vie sont les premiers acteurs de la transformation de la Compagnie, nous plaçons le développement et l'épanouissement de nos équipes au cœur de nos priorités.

Intégrer Cardif Lux Vie, c'est rejoindre une équipe multiculturelle au service d'une expertise internationale. Nous mettons à l'honneur la diversité des origines et des parcours, avec plus de 20 nationalités différentes au sein de nos équipes.

ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE

Nous sommes convaincus que l'équilibre et le bien-être de nos collaborateurs est l'une des conditions de notre succès collectif. Ainsi, nous proposons depuis de nombreuses années un éventail d'initiatives favorisant l'épanouissement de tous.

En 2021, nous avons organisé plus d'une dizaine d'ateliers et de conférences « *Well Being* ». Sport, sommeil, ergonomie, motivation, leadership... font partie des thématiques qui ont été abordées par des coachs sélectionnés directement par des collaborateurs volontaires engagés dans notre programme RSE.

À l'instar de BNP Paribas Cardif, nous mettons également en place des actions visant à favoriser l'adoption d'un mode de vie sain et lutter contre le développement du surpoids et de l'obésité. Des conseils pratiques ainsi que des rencontres avec des experts sont régulièrement proposés à nos équipes.

TÉLÉTRAVAIL



Stéphanie IMBAUT
Chief Actuary

« La crise du Covid-19 a profondément modifié notre rapport au travail et au lieu où nous exerçons notre activité. Favoriser la flexibilité et le bien-être de nos équipes tout en maintenant notre cohésion et notre efficacité collective sont des points sur lesquels nous avons été particulièrement attentifs quand nous avons décidé de mettre en place le télétravail de façon pérenne. »

Après une expérience pilote menée fin 2019, puis un déploiement réussi rapidement en mars 2020 lors du confinement, le télétravail est désormais installé au sein de la compagnie. Chez Cardif Lux Vie, travailler et manager à distance sont des pratiques encadrées et facilitées par des objectifs clairs, une transparence et un dialogue régulier entre les équipes.



IV. Agir comme une entreprise citoyenne et engagée



Marie GUÉRIN
Communication Officer

« Sortir de son quotidien le temps d'une demi-journée et agir concrètement auprès de ceux qui en ont le plus besoin, c'est le sentiment que j'ai eu en participant au service des repas dans un restaurant social de la Ville de Luxembourg à quelques jours de Noël. »

Chez Cardif Lux Vie comme partout au sein du groupe BNP Paribas, dans le cadre du **programme 1 million hours 2 help, chaque collaborateur bénéficie d'une demi-journée d'heures solidaires par an qu'il peut consacrer à une association œuvrant pour l'intérêt de tous**. L'an dernier 10% de nos collaborateurs ont effectué, seuls ou en équipe, une mission solidaire pour contribuer à un monde plus durable.

Des collectes solidaires sont régulièrement organisées au sein de l'entreprise au profit d'associations œuvrant pour l'enfance et les personnes vulnérables. Depuis 3 ans, les collaborateurs se mobilisent à Noël en faisant des dons de jouets et de surprises.

Nous soutenons également depuis plusieurs années des acteurs du monde associatif engagés pour favoriser un meilleur accès au digital. Nous faisons régulièrement des dons de laptops, d'imprimantes et de matériel informatique.





Environnement

À l'instar des engagements que nous prenons en tant qu'investisseur responsable, nous agissons directement au niveau local en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

En 2021, nous avons poursuivi nos actions autour de la préservation des écosystèmes forestiers locaux. Ce sont ainsi plus de **2500 nouveaux arbres qui ont été plantés, au Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre d'un partenariat durable et concret avec Reforest'action.**

Nous associons directement nos équipes, nos partenaires et clients à cette démarche positive. Nous plantons par exemple un arbre pour tout nouveau collaborateur intégrant nos équipes. Parce que quand il s'agit de protection de l'environnement, chaque petit pas finit par faire la différence, nous veillons tout au long de l'année à maîtriser l'impact environnemental de nos activités et à sensibiliser nos collaborateurs en ce sens. Nous sommes engagés dans une démarche zéro plastique sur le lieu de travail. Nous avons un recours limité aux impressions et nous n'utilisons que des fournitures de bureau recyclées et recyclables.

Enfin, pour la 4^{ème} année consécutive, nous avons neutralisé les émissions de CO₂ liées au fonctionnement de notre site internet.

CARDIF LUX VIE Société Anonyme

Siège social: 23 - 25 Avenue de la Porte-Neuve | L-2227 Luxembourg

Tél.: +352 26 214-1 | Fax: +352 26 214 - 9371

Adresse postale: B.P. 691 | L-2016 Luxembourg

info@cardifluxvie.lu | www.cardifluxvie.com | R.C.S. Luxembourg B47240



CARDIF LUX VIE
GRUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change